

Charte du Coach et Conditions générales de vente

Bienvenue dans le cabinet M. Frédéric MORETTI, dirigeant de “La pensée libérée”, micro-entreprise ayant les coordonnées suivantes:

- numéro de SIRET: 949 409 460 00019
- adresse postale: 2 bis rue du Docteur Tourmente, 14470 Courseulles sur mer.
- adresse électronique: contact@lapenseeliberee.fr
- téléphone: 06.75.75.81.31.

Veillez, je vous prie, lire cette charte avant votre première séance.

Présentation du professionnel

Je suis coach professionnel, formé par l'école Erickson Coaching International dont le programme et les méthodes répondent aux exigences de l'International Coaching Federation (ICF) dont je suis membre, et donc soumis à son code de déontologie.

Mes méthodes d'accompagnement

J'accompagne principalement les cadres et managers seniors lors de séances individuelles réalisées en visioconférence ou en présentiel lorsque les conditions le permettent.

Le spectre d'action du coach est très vaste. Toute situation insatisfaisante, inconfortable voir souffrante peut faire l'objet d'un travail de coaching (confiance en soi, relations avec les collègues de travail, projet personnel ou professionnel à évaluer, gestion des émotions, changement d'environnement de travail, crainte d'un burn-out, reprise du travail après une longue absence, adaptation à de nouvelles méthodes, prise de nouvelles responsabilités ou d'un nouveau poste, préparer sa retraite, envisager une reconversion professionnelle, etc.).

Cet accompagnement s'effectue généralement en plusieurs séances (comptez 5 en moyenne, mais peut, à la demande du client, et sur recommandation du coach, aller jusqu'à 10) espacées d'une semaine ou 15 jours en plus de la première séance qui n'est pas facturée et qui permet de fixer le cadre de la prestation.

Le commanditaire peut être un particulier, une entreprise, un établissement public ou une association. Dans ces trois derniers cas l'établissement d'un contrat tripartite est nécessaire (coach, coaché, donneur d'ordre).

Pour un particulier, un contrat simplifié lui sera proposé.

Contre-indications

Les deux contre-indications principales concernent les personnes dont l'état psychique n'est pas compatible avec un travail de coaching, et les personnes consultant un coach contre leur gré.

Prendre RDV

Les premiers rendez-vous se prennent de préférence par courriel (contact@lapenseeliberee.fr) ou éventuellement par téléphone (06.75.75.81.31.). Les rendez-vous suivants sont définis ensemble à la fin de chaque séance.

LA PRISE DE RDV IMPLIQUE L'ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.

Conditions d'annulation

Lorsque le professionnel inscrit une séance dans son agenda, il vous réserve un temps au cours duquel il est entièrement à votre écoute. Si vous annulez une séance au dernier moment, il ne peut disposer de ce temps pour recevoir une autre personne. C'est pourquoi toute séance non annulée 48 heures à l'avance est due.

Réciproquement, si, pour quelque raison que ce soit, le professionnel ne pouvait être présent à une séance, il vous devrait une séance gratuite.

Tarifs et modes de paiement

Le prix des prestations pour les particuliers est de 80€ par séance, et sont payables à l'issue de chaque séance par le biais d'une facture électronique permettant un règlement par carte bancaire.

Le professionnel se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations suivantes jusqu'à réception du complet paiement de la séance précédente.

Le prix des prestations dans le cadre d'un contrat tripartite fait l'objet d'un devis préalable, et de conditions de paiement particulières.

Responsabilité

Bien que le professionnel mette tout en œuvre pour fournir un accompagnement de qualité, son obligation se limite à une obligation de moyens. Le Client reconnaît ainsi que le professionnel ne saurait garantir qu'un résultat ou un avantage particulier sera obtenu à l'issue de la Prestation.

LES SERVICES FOURNIS PAR M.FRÉDÉRIC MORETTI NE DOIVENT EN AUCUN CAS SE SUBSTITUER AUX CONSEILS ET CONSULTATIONS D'UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ EN MATIÈRE MÉDICALE OU AUTRE PROFESSION RÉGLEMENTÉE. L'ACHAT DES SERVICES AUPRÈS DE "LA PENSÉE LIBÉRÉE"

NE DOIT EN AUCUN CAS SE SUBSTITUER À DES TRAITEMENTS MEDICAUX OU PARAMEDICAUX PRESCRITS PAR UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ. SI VOUS ÊTES SUIVI PAR UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ, NOUS VOUS RECOMMANDONS FORTEMENT D'AVERTIR CE PROFESSIONNEL AVANT DE RECOURIR À NOS SERVICES.

Confidentialité

Ce qui est dit en séance est couvert du sceau de la confidentialité absolue, sauf dans les cas suivants :

- lorsque la loi, le règlement ou toute autre injonction juridictionnelle ou administrative contraindrait le professionnel à révéler des Informations Confidentielles ; ou
- lorsque les Informations Confidentielles sont dans le domaine public, sous réserve qu'elles ne soient pas devenues publiques du fait du professionnel, en raison d'une violation légale, réglementaire ou contractuelle ; ou
- lorsque le Client a préalablement autorisé le professionnel, par écrit, à en disposer librement.

Le professionnel peut être amené à traiter des données personnelles du Client et s'engage à respecter les obligations qui lui incombent au regard de la réglementation générale de la protection des données personnelles « RGPD ». Dans le cas d'un transfert nécessaire auprès d'un tiers (sous-traitant, prestataire de services, etc.), le professionnel s'assure de la réciprocité du traitement des données, auquel cas, le professionnel informera le Client au préalable pour recueillir son consentement.

Les engagements du professionnel

Le professionnel s'engage à :

- la confidentialité des échanges avec le client, sous réserve des exceptions prévues par la loi et précédemment énoncées.
- accueillir le client en toute bienveillance.
- être à l'écoute du client et lui offrir un espace dédié pour échanger et pouvoir le servir au mieux.
- adopter en toutes circonstances une attitude professionnelle.
- continuer à se former et à être supervisé par ses pairs.
- référer le client à un médecin ou autre un professionnel de santé dans le cas où il considère que les attentes du client relèvent du secteur médical.
- ne jamais encourager le client à arrêter ses traitements médicaux en cours.

Les engagements du client

Le client s'engage à :

- être à l'heure pour ses séances (ou du moins, prévenir d'un retard).

- venir avec un esprit ouvert et bienveillant.
- s'impliquer réellement durant les séances de travail.
- ne pas être irrespectueux.
- rester responsable de ses actes et paroles.
- informer le professionnel dans le cas où le client ne souhaite pas continuer les séances.

Le client a toute liberté de choisir librement sa méthode d'accompagnement et son professionnel, et de modifier ce choix s'il l'estime nécessaire.

Réclamations et règlement amiable des litiges

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation « *Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.* ».

Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers.

Le Client est également informé qu'il peut, en tout état de cause, recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiations sectorielles existantes ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Pour toute difficulté, nous vous invitons à nous contacter à :

contact@lapenseeliberee.fr